

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
17/05/2013

Dossier complet le
23/05/2013

N° d'enregistrement
F01113P0106

1. Intitulé du projet

Data Center Villetaneuse (93)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33	Travaux soumis à permis d'aménager générant une surface
36	comprise entre 10 000 et 40 000 m2
	Travaux soumis à permis de construire générant une surface
	comprise entre 10 000 et 40 000 m2

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la création d'un data center d'environ 15 000 m2 sp.
Il est constitué de :
2 tranches identiques de 7500 m2 sp.
Chaque tranche développe 3600 m2 de salles informatiques. Les autres espaces étant des locaux techniques ou des bureaux.

4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à des objectifs multiples tant du point de l'aménagement du territoire que de la re qualification de la zone.

L'implantation d'un data center à Villetaneuse permet un ré-équilibre de l'activité data center essentiellement concentrée dans le sud du 93.

Elle permet aussi le renforcement de l'éco système numérique avec notamment la densification des réseaux de fibres optiques.

Du point vue de la zone, la création d'un data center va permettre de requalifier la zone industrielle dans laquelle il sera implanté. Cette valorisation foncière passe aussi par une dépollution du site.

Enfin le développement d'un tel projet va non seulement générer des emplois qualifiés mais aussi favoriser l'implantation d'entreprises du secteur numérique telles que des intégrateurs, des développeurs etc...)

A noter aussi que ce projet fait écho à la nouvelle formation de l'IUT de Villetaneuse destinée aux métiers du data center.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La réalisation du projet passe par le dépôt de permis d'aménager couplé à un permis de démolir.

Celui-ci sera complété du dépôt de deux permis de construire (un pour chaque tranche).

Ces autorisations administratives seront déposées au nom de SODEARIF, maître d'ouvrage du projet.

Le bâtiment objet du projet est un bâtiment en béton armé qui développe deux étage en plus du rez de chaussée. La toiture terrasse recevra des équipements techniques.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet est destiné à un usage de data center (centre d'hébergement de matériel informatique) à très haut niveau de disponibilité, conçu de façon à accueillir le matériel dans des conditions de sécurité physique et technique optimales.

Nature et volume des activités:

Le site du projet est destiné à assurer, à terme, l'hébergement et le fonctionnement des équipements Informatiques, Réseaux et Télécoms (IRT) de clients de premier plan (finance, assurance, industrie, services, grands comptes).

Par la criticité des équipements et applications hébergées, ce data center revêt un caractère vital pour le fonctionnement de ces clients.

Pour cela, le site comportera essentiellement les installations suivantes :

- 12 salles informatiques, ainsi que les locaux techniques abritant les infrastructures techniques nécessaires au fonctionnement des équipements informatiques hébergés
- équipements nécessaires à la fourniture d'une énergie électrique in interruptible de haute qualité
- équipements nécessaires à la climatisation des salles : groupes froids, armoires de climatisation, ...
- équipements nécessaires à la protection incendie des bâtiments,
- une zone logistique, abritant des locaux de stockage et de déballage des équipements informatiques,
- une zone de bureaux.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un Permis d'aménager valant permis de démolir, d'un permis de construire et d'une demande d'autorisation ICPE, qui mettra en jeu une demande d'étude d'impact puisqu'une des rubriques au moins sera sous le régime de l'Autorisation.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager, Permis de démolir, Permis de construire et demande d'autorisation pour les installations classées pour la protection de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Assiette du foncier :	1,5 hectare
Superficie globale:	15 000 m2
Dimensions de la tranche 1	60 * 97 mètres
Dimension de la tranche 2	60 * 97 mètres
Hauteur :	17 mètres
Nombre maximum de places de parking :	200 places

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**

37 rue Raymond Brosse
93 430 Villetaneuse

Coordonnées géographiques¹**Long.** 48 ° 57 ' 26 " N**Lat.** 2 ° 20 ' 49 " E**Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :**

Point de départ :

Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ **Lat.** ____ ° ____ ' ____ " ____

Point d'arrivée :

Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ **Lat.** ____ ° ____ ' ____ " ____

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☐

Non

☒**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui

☐

Non

☒**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?****4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui

☐

Non

☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site actuel accueille un centre de remisage de camions destinés à une activité de dépollution.

Le règlement d'urbanisme en vigueur autorise sur le site des activités tertiaires, industrielles et ou d'activités.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le plan d'occupation des sols de Villetaneuse qui vaut PLU. Document approuvé le 14 décembre 2010

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐ Non ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒ oui	☐	PPrn approuvé et prescrit - Terrain concerné par le risque : mouvement de terrains. Etat des risques en annexe PPrt : Terrain non situé dans le périmètre
dans un site ou sur des sols pollués ?	☒	☐	Diagnostic de sol partiel datant de 2011. Il sera complété.
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	Le site actuel a été déclassé du point de vue des ICPE. Le projet futur sera soumis à la réglementation ICPE.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Pprn : Mouvement de terrains. CF. Annexes
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

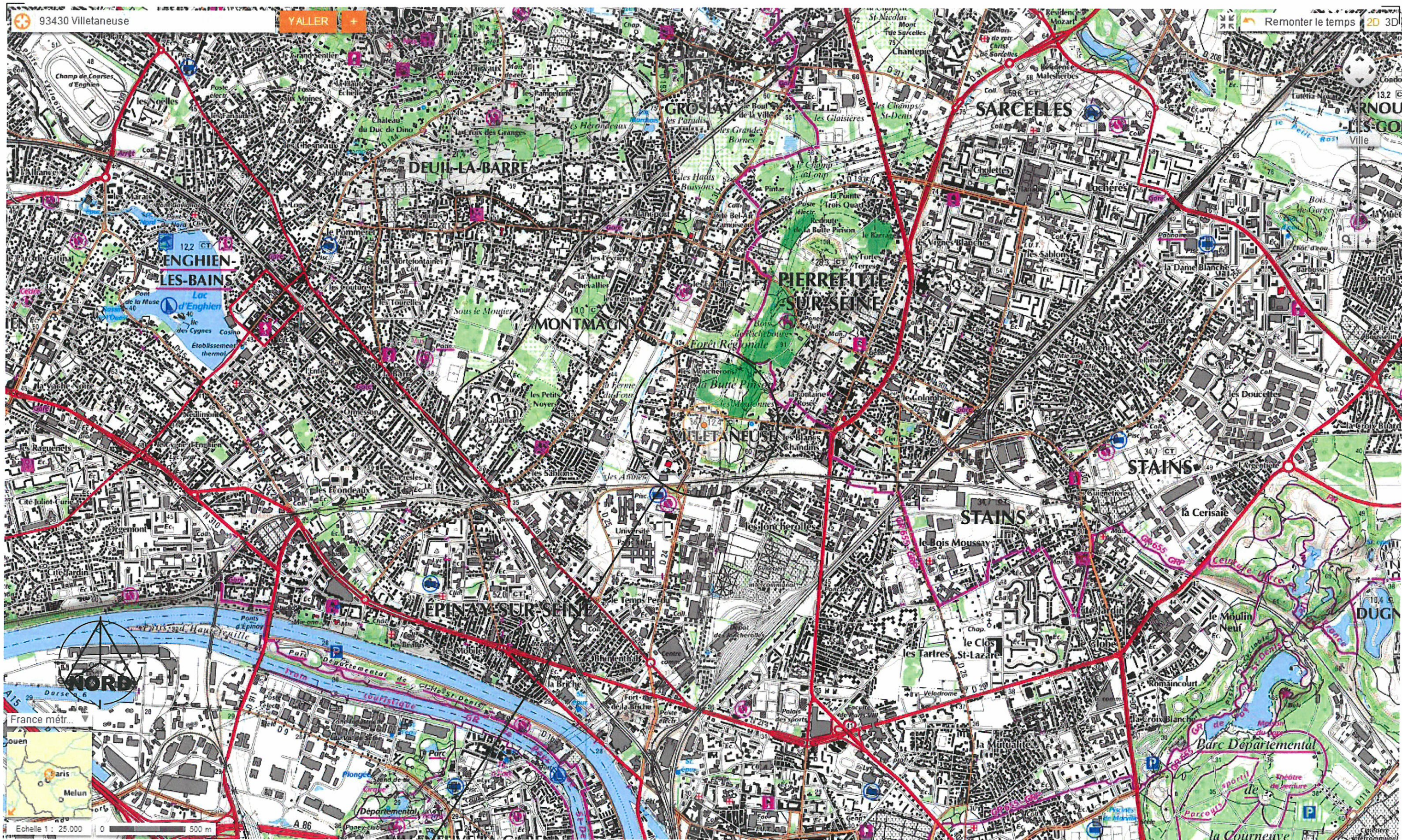
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet que nous envisageons consiste à réaliser, sur un terrain situé 37 rue Raymond Brosse à Villetaneuse, un centre de traitement de données informatiques (data center) d'une surface de plancher totale d'environ 15 000 m². Ce projet sera réalisé en deux tranches et donnera lieu par conséquent à deux demandes de permis de construire distinctes. Au préalable, nous déposerons une demande de permis d'aménager conformément à l'article R.421-19 du Code de l'urbanisme, notre projet constituant un lotissement en raison des équipements communs desservant les deux tranches. Enfin, la réalisation de notre projet devra être autorisée au titre de la législation sur les installations classées. Conformément aux articles L.122-1 et R.512-6 du Code de l'environnement, l'autorisation ICPE que nous solliciterons, nécessitera la réalisation d'une étude d'impact dont le contenu est précisé aux articles R.122-5 et R.512-8 du Code de l'environnement. Aussi, la réalisation d'une étude d'impact dans le cadre de l'instruction du permis d'aménager susvisé ou de l'instruction des permis de construire n'apparaît-elle pas nécessaire dès lors qu'une étude d'impact sera nécessairement réalisée dans le cadre de l'instruction de l'autorisation ICPE.



Villetaneuse

DATA CENTER Villetaneuse
37 rue Raymond Brosse
VILLETANEUSE



SODEARIF
Challenger,
1 Avenue Eugène Freyssinet
78280 GUYANCOURT



Cabinet d'Architecture FIRON
47 Bis Boulevard MICHELET
78250 HARDRICOURT

ANNEXE

2

Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

PLAN DE SITUATION

Ech. 1/25000

MAI 2013

Indice 0 - 16/05/2013

DSG:d@A3sitide

ED.16/05/2013



DATA CENTER Villetaneuse 37 rue Raymond Brosse VILLETANEUSE		SODEARIF Challenger, 1 Avenue Eugène Freyssinet 78280 GUYANCOURT		Cabinet d'Architecture FIRON 47 Bis Boulevard MICHELET 78250 HARDRICOURT	ANNEXE 5	Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact				
						PLAN DES ABORDS DU PROJET				
						Ech.	graphique	MAI 2013	Indice 0 - 16/05/2013	
									DSG:d@A3abordsde	ED.16/05/2013